

Loi pacte : quel type d'allocation financière pour piloter son contrat retraite ?

1. Rappel Loi PACTE et les dispositifs PER individuels et collectifs

- Le PER individuel
- Le PER collectif
 - Rappel des anciens dispositifs
 - Fonctionnement
 - Fiscalité

2. Appréhender les modalités de la gestion financière

- Quelle est la nature des actifs (fonds euros, eurocroissance, unités de rente...) et les titres éligibles (F.C.P.E, fonds immobiliers, OPC, FCPR...)
 - Fonctionnement du fonds euros
 - Rappel du fonctionnement des marchés financiers
- Fonctionnement des différents supports à disposition des contrats de retraite (focus sur les OPC) :
 - Règlementaire
 - Classification
 - Frais, performance et risques
 - Styles de gestion

3. Quelle stratégie de gestion financière mettre en œuvre

- Focus sur l'allocation d'actifs
 - Les différents modes de gestion financière : La gestion libre, la gestion sous mandat.
- Quels outils à disposition pour un contrat de retraite ? Comment optimiser sa gestion retraite ?
 - Lissage de la performance dans la durée
 - Effet des primes programmées
 - Mettre en place une stratégie adaptée aux attentes des clients

OBJECTIFS

Savoir les orienter vers un contrat retraite en fonction de leurs objectifs et de leur sensibilité.

Comprendre les différents types de gestion financière à disposition d'un contrat de retraite : gestion libre, gestion pilotée ou à horizon, gestion sous mandat...

Mieux connaître les différents supports d'investissements à disposition.

PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

DURÉE

7 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

FORMATION INTRA :

Délai de mise en place sous 30 jours

Tarifs disponibles sur le site Internet

www.factorielles.com

FORMATION INTER-ENTREPRISES :

Calendrier et tarifs disponibles sur le site

Internet www.factorielles.com